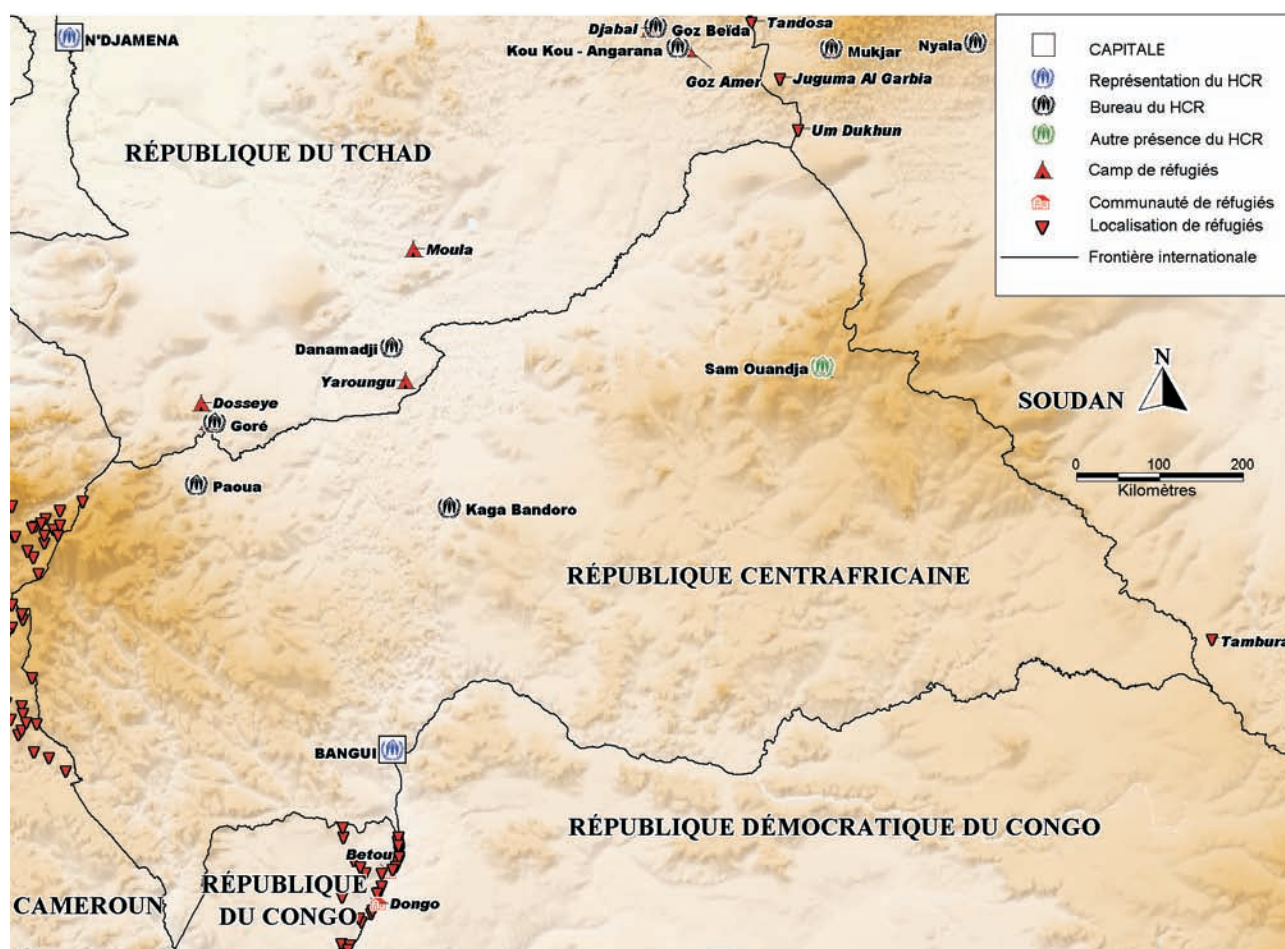


République centrafricaine

Total des besoins :
6 728 942 dollars E.-U.



Environnement opérationnel

Contexte

La République centrafricaine (RCA) est sujette à l'instabilité politique depuis son indépendance en 1960. De fréquents coups d'État militaires et conflits armés ont pratiquement détruit les infrastructures et l'économie du pays. Si les provinces du nord de la RCA ont souffert de l'insécurité pendant des années en raison de la présence de bandits, l'apparition de mouvements de rébellion armée en septembre 2005 a accru la nécessité de protéger les populations civiles. Le conflit a obligé quelque 30 000 civils à se réfugier de l'autre côté de la frontière, au Tchad.

Les combats entre les rebelles de l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UDFR) et l'armée se sont intensifiés dans les provinces du nord-est en 2006 et en 2007. Lors de ces affrontements, la plus grande partie de la ville de Birao a été détruite, de sorte que ses habitants ont été contraints de se réfugier dans la région soudanaise du Darfour. Au début de l'année 2007, les attaques lancées par les rebelles de l'Armée populaire pour

la restauration de la démocratie (APRD) contre des civils, le meurtre d'un représentant du Gouvernement et les actions menées en représailles par l'armée dans la région du nord-ouest ont entraîné l'exode de quelque 51 000 réfugiés centrafricains au Cameroun.

En 2007, le HCR a facilité le rapatriement de 9 700 réfugiés au Sud-Soudan et de 5 500 réfugiés en République démocratique du Congo (RDC).

Besoins

En 2007 et en 2008, le HCR a participé à plus de 30 missions pour évaluer la situation humanitaire en RCA. Le Haut Commissariat a constaté que les conditions de vie de la population civile étaient désastreuses et que celle-ci était victime de graves violations des droits de l'homme, notamment d'arrestations arbitraires, de déplacements forcés, de tortures et de violences sexuelles et sexistes.

En utilisant le cadre fourni par la stratégie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité, le HCR s'est employé, en collaboration avec les réfugiés urbains, à évaluer leur situation. L'évaluation a montré la nécessité

d'accroître l'assistance dans le secteur de l'éducation et l'aide aux réfugiés qui ont des besoins particuliers. Les femmes et les jeunes filles déplacées à l'intérieur du pays, qui sont particulièrement exposées à la violence sexuelle et sexiste, ont besoin de programmes de sensibilisation, d'une aide psychosociale et d'autres services d'appui.

En octobre 2007, le HCR a publié un rapport sur la situation des déplacés internes au nord-ouest de la République centrafricaine. Le rapport a montré que 75 pour cent des familles interrogées n'avaient accès ni à l'eau potable, ni à des latrines, que les maisons de 46 pour cent des familles avaient subi de graves dégâts et que plus de la moitié des enfants n'allaient pas à l'école par peur de la violence.

Objectifs principaux

- Offrir protection et assistance aux personnes déplacées au nord de la République centrafricaine sur la base de la stratégie de protection intégrée du HCR.
- Faciliter l'intégration sur place en s'attachant à promouvoir la délivrance de papiers d'identité aux réfugiés urbains, ainsi que leur autosuffisance.
- Protéger et aider les réfugiés soudanais hébergés dans le camp de Sam Ouandja, tout en les encourageant à devenir autosuffisants.

Stratégie et activités

Environ 5 000 réfugiés vivent dans des zones urbaines situées aux environs de la capitale, Bangui. Le HCR entend promouvoir l'intégration sur place de ce groupe en :

- encourageant les réfugiés urbains à acquérir davantage d'autonomie financière, en collaboration avec la Commission nationale pour les réfugiés (CNR) ;

Cibles prioritaires

- Quelque 5 500 réfugiés et demandeurs d'asile urbains ont accès à des procédures de détermination de leur statut équitables et rapides.
- Les autorités nationales et les membres des forces de sécurité sont sensibilisés au droit national des réfugiés.
- Environ 75 pour cent des réfugiés ayant des besoins spécifiques, en particulier les femmes chefs de famille, reçoivent une aide financière.
- Un plus grand nombre d'enfants réfugiés vivant en milieu urbain et en particulier de filles vont à l'école.
- Le caractère civil du camp de réfugiés de Sam Ouandja est préservé.
- Tous les réfugiés peuvent obtenir des documents d'identité et des extraits de naissance.
- Des données sur les lacunes en matière de protection et d'assistance sont recueillies et des domaines d'intervention prioritaires sont définis pour les déplacés internes.
- Les déplacés internes sont protégés contre les violations de leurs droits fondamentaux.
- Des programmes visant à prévenir et à contrer la violence sexuelle et sexiste sont mis en œuvre.

- lançant un programme de participation aux frais pour inciter les réfugiés à prendre en charge une partie du coût des services de santé dont ils bénéficient ;
- s'attachant à promouvoir une révision de la législation afin de faciliter la naturalisation des réfugiés ;
- en aidant les autorités à renforcer leur capacité de traitement des demandes d'asile.

En 2009, le HCR encouragera également l'autosuffisance des réfugiés soudanais accueillis à Sam Ouandja, tout en

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2009		Décembre 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR
Réfugiés	Tchad	1 600	280	1 350	120
	RDC	1 500	300	1 200	150
	Soudan	4 500	3 500	4 100	3 500
	Pays divers	400	110	350	70
Demandeurs d'asile	Tchad	450	-	100	-
	RDC	350	-	120	-
	Soudan	250	-	150	-
	Pays divers	50	-	20	-
Réfugiés rapatriés		3 500	700	5 000	1 400
Déplacés internes		150 000	102 000	50 000	30 000
Déplacés de retour		47 000	47 000	100 000	60 000
Total		209 600	153 890	162 390	95 240

leur apportant une modeste assistance. Pour assister ces réfugiés, dont le nombre devrait atteindre 4 500 en 2009, le HCR entend :

- aider ses partenaires à garantir une prise en charge et un traitement adéquats aux personnes qui vivent avec le VIH et le sida, appuyer des programmes de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste et exécuter un projet de « formation des formateurs » ;
- aider ses partenaires à mettre en œuvre des programmes éducatifs et encourager les enfants réfugiés à s'insérer dans le système scolaire national ;
- organiser, en coopération avec les réfugiés, la Commission nationale pour les réfugiés et des ONG, des groupes de réfugiés pour faciliter la prise en charge des besoins spécifiques par la collectivité dans les camps ;
- répondre aux besoins nutritionnels des réfugiés en collaboration avec le PAM ;
- aider à la distribution de semences et d'outils agricoles assurée par la FAO afin de favoriser la sécurité alimentaire des réfugiés tout en visant l'autosuffisance dans ce domaine d'ici à la fin de l'année 2009 ;
- appuyer des activités agricoles et génératrices de revenus par l'intermédiaire de partenaires d'exécution.

En coopération avec d'autres organisations humanitaires, en 2009, le HCR mettra en œuvre une stratégie de protection intégrée, portant notamment sur le plaidoyer, le renforcement des capacités et la recherche de solutions durables, au profit de 102 000 déplacés internes au nord de la RCA. Si la situation sécuritaire s'améliore d'ici la fin de l'année 2008 et si les déplacés qui ont regagné leur localité d'origine par leurs propres moyens sont enregistrés, les activités de protection et d'assistance du Haut

Commissariat consisteront à :

- former les autorités civiles et des forces de sécurité aux droits de l'homme, au droit international humanitaire et aux *Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays* ;
- créer un réseau humanitaire pour suivre la situation en matière de protection ainsi que les déplacements de population au nord de la RCA ;
- établir de nouveaux partenariats avec des ONG internationales possédant des compétences en matière de protection afin d'étendre la portée géographique des activités du HCR en faveur des déplacés internes ;
- diriger le module de protection et participer aux travaux d'autres modules, dont les modules chargés de l'éducation, des abris et des articles non alimentaires, de la prévention et de la lutte en matière de VIH et de sida, du genre et du développement, de la santé et du relèvement accéléré.

Contraintes

Toutes les activités en rapport avec le retour spontané de déplacés internes et d'individus réfugiés au Tchad et avec le rapatriement organisé de personnes réfugiées dans des pays limitrophes seront fonction de l'amélioration de la sécurité dans les zones de retour. La stabilisation dans le nord de la République centrafricaine dépend dans une grande mesure de l'issue des pourparlers de paix entre le Gouvernement et l'UFDR. L'accord de cessez-le-feu conclu avec l'APRD et le lancement d'un dialogue politique inclusif auront peut-être un effet positif sur la sécurité dans le pays. Cependant, le rétablissement de l'ordre public au nord de la République centrafricaine s'avèrera



Une mère attend les résultats de l'analyse sanguine de son enfant sous-alimenté à l'hôpital de Kaga-Bandero.

peut-être difficile, faute d'une présence solide de l'État dans cette région.

En raison du mauvais état des infrastructures, il est difficile au HCR de protéger les déplacés internes dans les régions qui sont inaccessibles à la saison des pluies.

La planification relative aux réfugiés urbains est fondée sur l'hypothèse qu'il n'y aura pas à nouveau d'afflux importants de réfugiés en provenance de pays avoisinants. La plupart des réfugiés urbains opteront vraisemblablement pour l'intégration sur place ; néanmoins, la situation socio-économique qui règne dans le pays rendra cette intégration difficile.

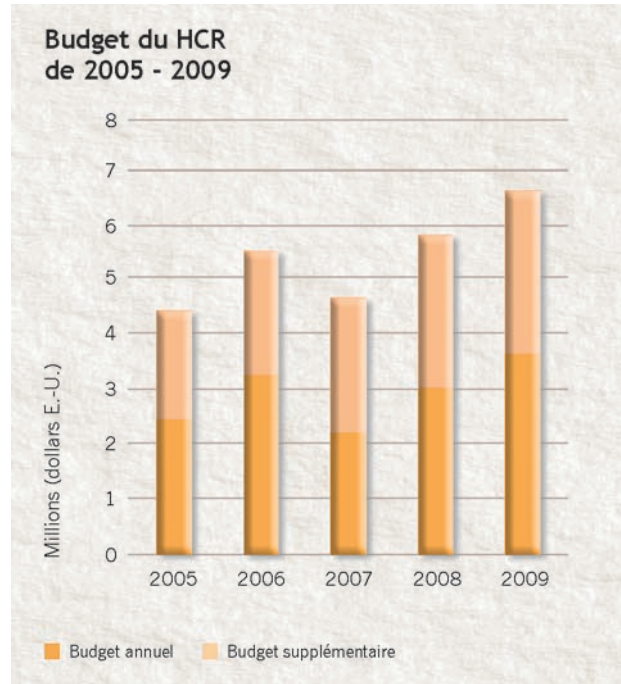
Organisation et mise en œuvre

Présence du HCR	
Nombre de bureaux	3
Effectif total	43
Fonctionnaires internationaux	5
Collaborateurs nationaux	26
VNU	12

Coordination

Le HCR travaillera en étroite collaboration avec son partenaire gouvernemental, la Commission nationale pour les réfugiés, et d'autres ministères à la préparation d'une législation nationale relative au statut des déplacés internes et à l'intégration sur place.

Le Haut Commissariat coopère avec le PAM et la FAO pour répondre aux besoins des réfugiés soudanais en matière de sécurité alimentaire et pour leur fournir des semences et des outils agricoles. Le HCR travaille également avec des ONG nationales et internationales pour appuyer le suivi de la protection et les activités de renforcement de l'autosuffisance, ainsi que pour dispenser des services dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, de la nutrition, de la santé et de l'accompagnement psychosocial.



Informations financières

Le budget supplémentaire destiné à financer les programmes d'appui aux déplacés internes a légèrement augmenté au cours des cinq dernières années, car le nombre de bénéficiaires dans le pays est passé de 60 000 à 102 000. Du fait de la conclusion de l'opération de rapatriement des réfugiés sud-soudanais et congolais (RDC), le budget 2007 a diminué. En 2008 et 2009, le budget annuel est à nouveau en hausse, le programme étant principalement destiné aux réfugiés urbains restants.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commission nationale pour les réfugiés

ONG : Action contre la Faim, Caritas, Comité international de secours, Conseil danois pour les réfugiés, *International Medical Corps*, Triangle Génération Humanitaire

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : ministères de l'Intérieur et des Affaires sociales

Autres : FAO, FNUAP, PAM

Budget (dollars E.-U.)						
Activités et services	2008			2009		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire PDI	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire PDI	Total
Protection, suivi et coordination	464 954	963 199	1 428 153	566 862	1 039 068	1 605 930
Abris et autres infrastructures	2 592	0	2 592	0	33 253	33 253
Activités génératrices de revenus	0	0	0	50 000	0	50 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	104 355	200 105	304 460	338 925	336 762	675 687
Assistance juridique	115 663	396 100	511 763	141 248	548 442	689 690
Besoins domestiques	26 008	791 158	817 166	25 464	240 545	266 009
Eau	0	0	0	33 600	24 054	57 654
Éducation	19 109	0	19 109	153 364	48 109	201 473
Production vivrière	0	0	0	118 700	60 237	178 937
Santé	52 282	76 764	129 046	205 183	173 192	378 375
Services communautaires	38 345	0	38 345	206 976	66 390	273 366
Transport et logistique	41 646	342 090	383 736	473 240	389 682	862 922
Total des opérations	864 954	2 769 416	3 634 370	2 313 562	2 959 734	5 273 296
Appui au programme	1 268 720	34 641	1 303 361	1 417 300	38 346	1 455 646
Total	2 133 674	2 804 057	4 937 731	3 730 862	2 998 080	6 728 942

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes du HCR.